

Ségolène Royal-Nicolas Sarkozy, comparez les programmes

DETTE Les deux candidats veulent la réduire, mais sans dire comment

► La réduction de la dette publique, qui représente aujourd'hui 1 200 milliards d'euros, soit 64,6 % du produit intérieur brut (PIB), a été érigée au rang de priorité par les deux candidats. «*La dette publique est devenue insoutenable*», affirmait Ségolène Royal, dans les premières lignes de son discours de Villepinte, le 11 février, en rappelant qu'elle représente 18 000 € par Français. Elle s'engage à la ramener sous les 60 % du PIB en 2012, conformément aux engagements européens pris par la France. Mais sans expliquer réellement comment elle compte y parvenir. Elle évoque seulement l'arrêt des baisses d'impôts et un redéploiement des effectifs publics.

Nicolas Sarkozy promet également de revenir sous cette barre des 60 % du PIB à la fin de la législature, en expliquant que «*la maîtrise de nos finances publiques est un impératif moral et financier*». Mais il est également resté assez évasif sur sa méthode pour réduire les déficits, mettant davantage l'accent sur la baisse des prélèvements.

Certains de ses conseillers, comme le député Gilles Carrez, n'hésitent d'ailleurs pas à parler de «*pause*» pour 2007 et 2008, afin de redynamiser l'économie.

Le programme de Nicolas Sarkozy prévoit néanmoins de limiter la progression annuelle des dépenses publiques à 1,5 % en volume, avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Au total, 225 000 postes seraient ainsi supprimés d'ici à 2012, ramenant le nombre de fonctionnaires à celui qu'avait la France en 1992. De nombreux économistes jugent cependant que l'ensemble des promesses faites par les candidats laisse planer beaucoup d'incertitudes sur la nécessaire remise en ordre des comptes de l'État.

DIALOGUE SOCIAL D'accord pour revigorer le syndicalisme

► Relancer le syndicalisme. Toutes les mesures proposées par les deux candidats vont dans ce sens. Alors que la loi du 31 janvier 2007 fait obligation au gouvernement d'inviter les partenaires sociaux à négocier sur toute réforme du droit

du travail, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy réaffirment la place de ces acteurs dans la décision. Pour Ségolène Royal, il faut «*organiser systématiquement la négociation préalablement à toute réforme en matière sociale*». Nicolas Sarkozy, lui, est favorable à la «*sanctuarisation pendant quelques mois de la négociation entre partenaires sociaux pour que le législateur n'intervienne qu'en cas d'échec*». Les deux prétendants s'accordent aussi sur la nécessité de fonder la représentativité syndicale sur le critère – déterminant mais non exclusif – du résultat aux élections professionnelles dans les entreprises, et non plus sur les règles actuelles, définies en 1950 et basées sur une présomption de représentativité fixée une fois pour toutes. Nicolas Sarkozy propose en outre la liberté de présentation aux élections professionnelles dès le premier tour. Autrement dit, il sera possible de se présenter sans être mandaté par une organisation syndicale.

Enfin, les deux prétendants sont prêts à aider au financement des syndicats. Cette redynamisation s'accompagne, du côté de Nicolas Sarkozy, du souci de réduire l'impact des grèves : le candidat propose un vote à bulletin secret obligatoire après huit jours de grève.

ÉNERGIE Le nucléaire divise les deux candidats

► La ligne de fracture est claire. Nicolas Sarkozy est pour la construction du réacteur EPR, dit de troisième génération, dont EDF

vient de commencer les travaux à Flamanville (Manche). Ségolène Royal, elle, s'est engagée à suspendre le chantier et à relancer un débat public. Elle souhaite, par ailleurs, réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité, actuellement de 80 %. Si la candidate PS avait parlé au départ de la ramener à 50 % à horizon 2020, elle ne donne plus aujourd'hui d'engagement chiffré sur ce sujet, qui divise le parti. En revanche, elle veut que les énergies renouvelables assurent 20 % de la consommation en 2020, soit un quasi-triplement par rapport à aujourd'hui. Ségolène Royal laisse par ailleurs planer le doute sur l'avenir des trois réacteurs de la centrale de Fessenheim, la plus vieille de France, qui aura 30 ans l'an prochain, sans se prononcer sur les 17 autres (soit 30 % du parc) qui atteindront le même âge d'ici à 2011.

La candidate socialiste souhaite également revenir sur les ouvertures du capital d'EDF et de GDF. Les deux entreprises redeviendraient à 100 % publiques. Soit un coût d'environ 40 milliards d'euros, sur la base du rachat des actions au cours actuel. Ségolène Royal veut stopper le projet de fusion entre Suez et GDF au profit d'une fusion entre GDF et EDF, à laquelle il n'est pas sûr que Bruxelles donne son feu vert sans concessions importantes. Nicolas Sarkozy n'est pas non plus très favorable à la fusion Suez-GDF. Il s'y était rallié du bout des lèvres et plusieurs élus, proches de lui, avaient voté contre. Il y a quelques semaines, le candidat de l'UMP avait exprimé sa préférence pour un rapprochement de GDF avec un producteur de gaz, comme l'algérien Sonatrach.

FISCALITÉ Deux programmes aux antipodes

► Nicolas Sarkozy s'engage sur une baisse importante de la fiscalité, l'équivalent de quatre points de prélèvements obligatoires, soit 68 milliards d'euros, en l'espace de dix ans, pour ramener la France au niveau de la moyenne européenne. Mais le financement de ce programme reste encore assez flou. Au total, 15 milliards d'euros d'allègements fiscaux (pour les ménages et les entreprises) seraient ainsi engagés dès le début de la mandature.

De son côté, Ségolène Royal propose une stabilisation des prélèvements obligatoires. Et entend cependant supprimer le bouclier fiscal mis en place par l'actuel gouvernement, qui limite les impôts directs à 60 % des revenus. Elle plafonnerait également les niches fiscales en vigueur et songerait à une remise à plat de la fiscalité sur l'assurance-vie. Elle pourrait aussi revenir sur les baisses d'impôts accordées aux plus aisés depuis 2002, comme l'a suggéré Dominique Strauss-Kahn dans le rapport qu'elle lui a commandé.

À l'inverse, le candidat de l'UMP veut fixer le bouclier fiscal à 50 % des revenus. L'autre mesure fiscale phare de son programme concerne la suppression des droits de donation et de succession pour 95 % des

Français. Sur l'ISF, Nicolas Sarkozy propose aux 450 000 contribuables concernés de transformer leurs impôts en investissements dans les PME, avec un plafond fixé à 50 000 €.

Les deux candidats sont en faveur d'une baisse de l'impôt sur les sociétés. Mais sous des formes différentes. L'UMP parle d'une diminution de cinq points modulés en fonction des emplois créés et des investissements réalisés, tandis que le PS évoque un « *taux plus bas si le bénéfice est réinvesti et plus haut s'il est distribué aux actionnaires* ».

LOGEMENT Deux méthodes pour un même objectif

► Chacun des deux candidats s'engage sur une accélération de la construction de logements sociaux : 700 000 sur cinq ans pour Nicolas Sarkozy, 120 000 par an pour Ségolène Royal. Cette dernière se montre très ferme vis-à-vis des maires qui n'en construisent pas assez, en affirmant que l'État pourra se substituer à eux. Elle s'engage par ailleurs à remettre à la location « *les logements vacants spéculatifs* », en autorisant les communes à les acquérir par une procédure exceptionnelle.

Le candidat de l'UMP soutient la création d'un droit au logement opposable devant les tribunaux, pour obliger les pouvoirs publics à assurer la construction suffisante de logements. Il cherche aussi à encourager l'accession à la propriété, avec une déduction de l'impôt sur le revenu des intérêts d'emprunt immobilier. La candidate du PS veut étendre le prêt à taux zéro et permettre aux locataires, dans le logement social, de devenir propriétaires.

Les deux candidats se prononcent pour une réforme des cautions. Nicolas Sarkozy veut supprimer l'obligation de caution et de dépôt de garantie, avec en contrepartie pour les propriétaires une protection contre les impayés. De son côté, Ségolène Royal propose de « *créer un service public de la caution* » sécurisant le propriétaire. « *En contrepartie, dit-elle, les procédures d'expulsion des locataires de mauvaise foi seront simplifiées.* » Elle souhaite sanctionner financièrement les communes qui ne respectent pas le ratio moyen d'un hébergement d'urgence pour 1 000 habitants. Son rival promet de « *réformer l'hébergement d'urgence, pour qu'il soit digne et permette l'insertion.* »



PAROLES

« Nicolas Sarkozy est plus crédible »

Philippe Mongin, directeur de recherche au CNRS, professeur à HEC

« Parmi les raisons qui me conduisent à soutenir Nicolas Sarkozy, j'attache beaucoup d'importance au dossier des retraites. Bien qu'imparfaite, la loi Fillon de 2003 est la seule disposition jamais prise en France pour affronter le problème du vieillissement et elle nous permettra peut-être d'éviter une catastrophe financière en 2020. Il est très préoccupant de voir que Ségolène Royal veuille « *remettre à plat* » cette loi, qui a pourtant prévu sa propre clause de révision, donc d'amélioration, dès 2008.

Les enjeux de la recherche et de l'université me portent à la même conclusion. Bien sûr, Royal a des engagements en la matière, mais ils ne conviennent qu'à la fraction la plus conservatrice des chercheurs, soucieuse d'obtenir des moyens quantitatifs supplémentaires avec un minimum de réformes en échange. Directeur de recherche au CNRS, je parle en connaisseur. Je regrette ainsi qu'elle propose d'abolir la loi

d'orientation sur la recherche de 2006, qui facilite les regroupements nécessaires entre des centres de recherche trop petits – la fameuse « *École d'économie de Paris* » ne se serait pas créée sinon. Quant à l'enseignement supérieur, il n'y a que deux moyens de le sortir du marasme : en permettant l'orientation dès l'entrée – on ne parlera pas de sélection – et en augmentant les frais d'inscription tout en aidant les étudiants démunis ; or ces deux remèdes sont de facto exclus par la candidate, prisonnière de sa clientèle Unef.

Voici une autre raison encore : le prochain président devra poursuivre la réforme de l'État, ce qui implique de diminuer le nombre de fonctionnaires, non seulement de l'administration centrale mais des collectivités territoriales. Sarkozy est plus crédible à cet égard que Royal, qui est ici encore prisonnière de ses clientèles électorales. »

PME-EMPLOI Les contrats aidés de Royal, la flexibilité de Sarkozy

► Une priorité pour les deux candidats mais des méthodes différentes. Ségolène Royal propose la création de 500 000 «emplois-tremplins», destinés aux jeunes, aux allocataires du RMI, aux chômeurs de plus de 45 ans, et le «contrat première chance», pour les jeunes sans qualification, recrutés dans des PME de moins de dix salariés. Ces deux contrats seraient financés par la collectivité, grâce au redéploiement des aides actuelles aux entreprises. Elle s'engage aussi à supprimer le contrat nouvelles embauches (CNE). À l'inverse, Nicolas Sarkozy mise sur une plus grande flexibilité pour favoriser l'embauche. Il propose la création d'un contrat de travail unique, à durée indéterminée, qui pourrait être rompu par «consentement mutuel» et dont les modalités restent à préciser avec les partenaires sociaux.

Les seuls points d'accord entre les deux projets portent sur la création d'un revenu de solidarité active (RSA) – permettant de cumuler les minima sociaux et la reprise d'un travail – et la mise en place d'une «sécurité sociale professionnelle». Pour Nicolas Sarkozy, «une personne licenciée pour des raisons économiques ne perdra pas son contrat de travail: celui-ci sera transféré au service public de l'emploi qui lui garantira 90 % de sa rémunération antérieure aussi longtemps que nécessaire», pour suivre une formation, ou essayer un nouveau métier. En contrepartie, il ne sera plus possible de refuser deux

emplois sans justification. Ségolène Royal, qui parle aussi d'un «*contrat de droits et de devoirs*», limite la durée du dispositif à un an, mais vise un public plus large. Il concernerait «*chaque personne privée d'emploi*» et garantirait «*une aide personnalisée à la recherche d'emploi*».

POUVOIR D'ACHAT Les contraintes de Royal, les incitations de Sarkozy

► Depuis le début de la campagne, Ségolène Royal se présente comme la candidate contre la vie chère, en critiquant notamment l'indice des prix de l'Insee qui ne reflète pas, d'après elle, la réalité, et qu'elle veut réviser, ou encore les banques. Elle envisage aussi de réglementer les tarifs bancaires et de créer un service bancaire de base. Mais pour la candidate socialiste, le «*pouvoir d'achat garanti*» passe d'abord par une augmentation des salaires. Si elle est élue, «*le smic sera porté à 1 500 €, le plus tôt possible dans la législature*». Elle souhaite aussi organiser, dès le mois de juin, une conférence nationale annuelle sur les salaires, avec les partenaires sociaux, «*afin de tirer vers le haut tous les salaires*».

Nicolas Sarkozy évoque également une conférence en juin, mais dont l'objectif serait d'aboutir à une totale «*égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes en 2010*». Le candidat dit qu'il demandera aux entreprises de «*faire un effort sur les salaires*». Pour lui cependant, l'augmentation du pouvoir d'achat passe surtout par un encouragement à travailler plus. Afin d'accroître le revenu des familles, il propose d'allouer les

allocations familiales dès le premier enfant, tandis que sa rivale socialiste annonce un doublement de l'allocation de rentrée scolaire, qui sera versée en trois fois.

RETRAITES

Opposition sur la loi Fillon

► Les deux candidats s'accordent sur la nécessité de revaloriser les «petites retraites». Ségolène Royal promet une hausse immédiate de 5 % des pensions inférieures ou égales à 984 € par mois. Nicolas Sarkozy veut augmenter de 25 % le minimum vieillesse et encourager le cumul emploi-retraite. Pour «*dégager des marges de manœuvre*» financières, il souhaite aligner les régimes spéciaux (EDF-GDF, RATP, SNCF...) sur le régime général, notamment quant à la durée de cotisation. Ségolène Royal évoque simplement une «*remise à plat*» du financement de ces régimes. Le clivage se fait clairement sentir sur le financement des retraites. Le candidat de l'UMP veut «*consolider*» la loi Fillon d'août 2003, qui doit être revue l'an prochain, mais qui prévoit d'ores et déjà un allongement de la durée de cotisation du privé comme de la fonction publique de 40 à 41 ans d'ici à 2012. Pour la candidate du PS, ce texte a créé des «*inégalités criantes*», notamment à l'égard des femmes ayant arrêté de travailler pour élever leurs enfants. Elle promet donc une «*remise à plat sans tabou*». Son «*pacte présidentiel*» prévoit d'«*ouvrir immédiatement une large négociation avec les partenaires sociaux*». Il s'agit, entre autres, de prendre en compte la pénibilité des métiers dans le calcul de la durée des cotisations.

Ségolène Royal table sur la baisse du chômage pour faire rentrer des cotisations supplémentaires, et propose de réactiver le fonds de réserve des retraites, qui cumulait seulement 31,1 milliards d'euros

fin 2006. Une réponse insuffisante, selon l'UMP, qui souligne que « *les besoins de financement des retraites sont évalués à 38 milliards d'euros par an à partir de 2020* ».

SERVICE MINIMUM Négociation pour Sarkozy, concertation pour Royal

► Nicolas Sarkozy veut faire de ce dossier un des sujets emblématiques de sa volonté de réforme. « *Dès l'été, une loi créera un service minimum garanti en cas de grève* », est-il écrit dans son programme. Mais devant l'hostilité des syndicats, le candidat se veut aujourd'hui plus modéré. Il parle d'abord d'une négociation entre les partenaires sociaux. Une loi ne serait présentée, avant la fin de l'année, que si les discussions n'ont pas abouti. De son côté, Ségolène Royal n'a jamais cru à la possibilité de mettre en place un service minimum, qui reviendrait, selon elle, à la

remise en cause du droit de grève. La candidate socialiste veut développer la concertation et réduire les préavis de grève, grâce à une amélioration des relations sociales, à l'instar de ce qui a été fait à la RATP avec le système d'« *alarme sociale* ».

35 HEURES Deux approches différentes

► Alors que les deux candidats affirment vouloir redonner toute sa place à la « *valeur travail* », le débat sur les 35 heures a resurgi dans la campagne. La réforme phare du PS est dans la ligne de mire de Nicolas Sarkozy, pour qui le partage du travail n'a créé aucun emploi, et parce qu'il veut permettre de « *travailler plus pour gagner plus* ». Officiellement, le candidat de l'UMP ne propose pas d'abroger la réduction du temps de travail. Son projet revient en fait à contourner les 35 heures, qui seraient désormais « *une durée minimum* ». Objectif: rendre les heures supplémentaires

plus attractives pour le salarié, sans surcoût pour l'entreprise, quelle que soit sa taille. Pour cela, elles seraient majorées de 25 %, mais totalement exonérées de cotisations sociales pour l'employeur, et d'impôt pour le salarié. De son côté, Ségolène Royal a longtemps louvoyé sur le sujet. Début avril, elle affirmait encore que les 35 heures « *ont créé dans certains secteurs plus de problèmes que de solutions* ». Samedi, lors de son débat avec François Bayrou, elle a toutefois affirmé que cette réforme représentait « *un progrès humain considérable* ». Simplement, « *la seconde loi sur les 35 heures (...) n'a pas fait assez de place aux partenaires sociaux* ». La candidate socialiste leur propose donc d'« *ouvrir des négociations* » pour étendre la réduction du temps de travail aux petites entreprises de moins de 20 salariés, qui disposent encore d'un régime dérogatoire jusqu'en janvier 2009. Toutefois, contrairement à ce qu'affirme le projet du PS, Ségolène Royal ne prévoit pas de légiférer en cas d'échec de ces négociations.



PAROLES

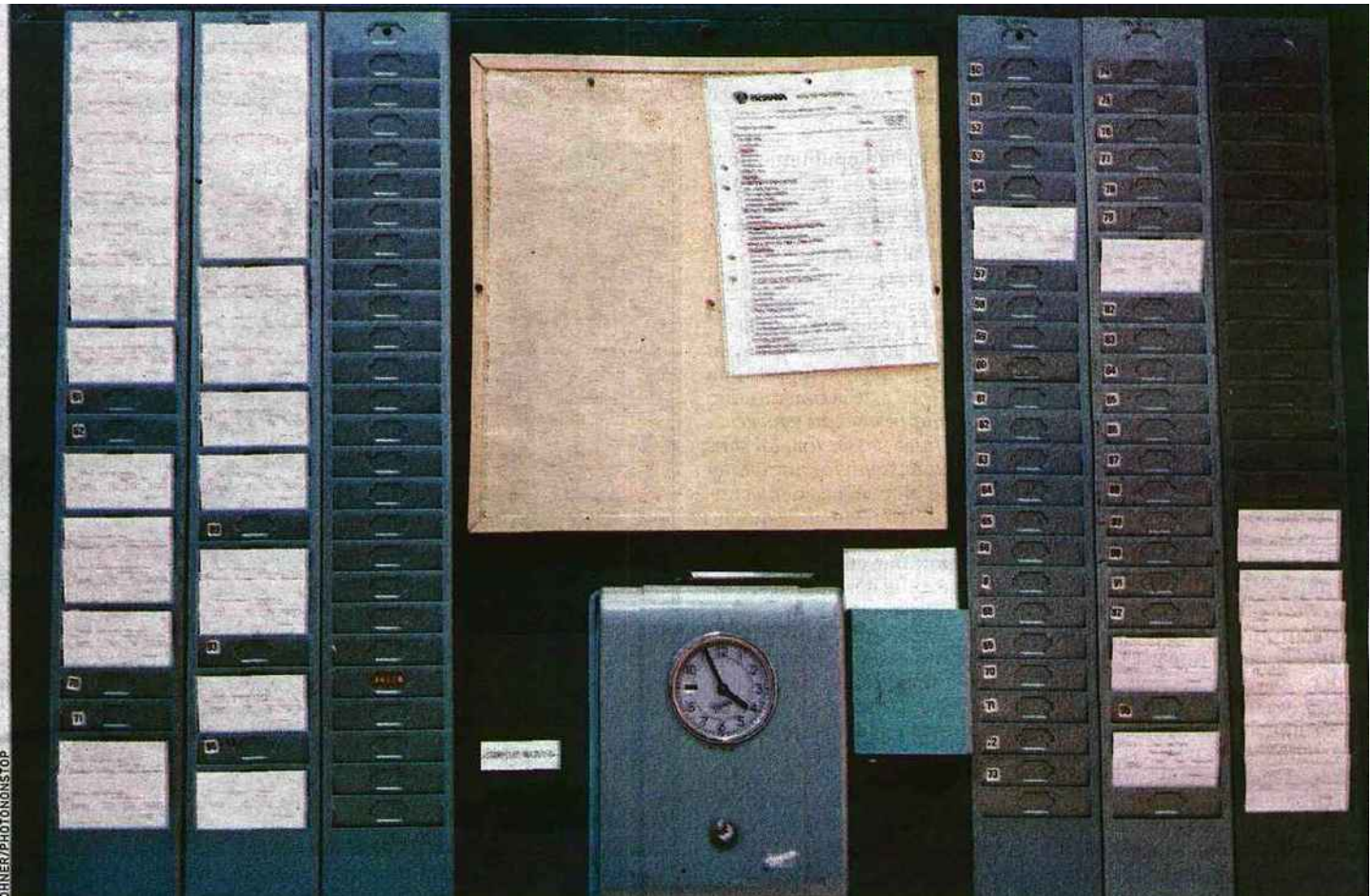
« Ségolène Royal peut moderniser les structures de formation »

Thomas Piketty, professeur à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

« La principale raison pour laquelle je voterai Ségolène Royal est qu'elle me semble être la seule candidate crédible pour pouvoir relever le principal défi économique de la France. Celui de l'investissement dans la formation. D'abord, parce que, contrairement à Nicolas Sarkozy, elle n'est pas enfermée dans des promesses délirantes et intenable de baisse des prélèvements obligatoires. Ensuite, parce qu'elle est capable de moderniser les structures de formation. Certes, dans l'absolu, tout le monde est d'accord pour dire que l'éducation est importante. Mais comment peut-on en faire en priorité et en même temps, comme le promet Nicolas Sarkozy, baisser les impôts à un rythme deux fois plus rapide que Margaret Thatcher, et ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite? Ce n'est pas tenable. Une baisse de quatre points des prélèvements obligatoires représente la moitié du budget de la santé et quatre fois le budget de la recherche. La deuxième raison

de mon vote pour Ségolène Royal est qu'elle est la seule à tenir les deux bouts de la chaîne en matière de formation. Aussi bien pour l'université que pour le primaire. Son programme est très précis en la matière, avec des engagements chiffrés, notamment dans la réduction du nombre d'élèves par classe dans les endroits difficiles. C'est la seule, par exemple, à proposer d'investir massivement dans les écoles les plus défavorisées, avec un ciblage sur les zones d'éducation prioritaire (ZEP), alors que Nicolas Sarkozy propose de supprimer la carte scolaire et les ZEP avec l'idée qu'il suffit de mettre les écoles en concurrence pour tirer tout le monde vers le haut. Cela ne marche pas dans la pratique.

Ségolène Royal assume le fait de vouloir stabiliser les prélèvements obligatoires, ce qui demande déjà un effort rigoureux de la puissance publique. Elle n'a pas de position figée alors que Nicolas Sarkozy est dans l'idéologie. »



OHNER/PHOTONSTOP

Machine à pointer. Alors que les candidats affirment vouloir redonner toute sa place à la valeur travail, le débat sur les 35 heures a resurgi dans la campagne

PRÉSIDENTIELLE

 2007

Pour la première fois depuis le début de la campagne pour l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, qui débattent ce soir à la télévision, vont pouvoir confronter leurs projets. Au-delà du choc des personnalités, ce sont bien deux visions politiques différentes

qui s'expriment dans leurs programmes, qu'il s'agisse de la manière de gouverner, des moyens de relancer la croissance et l'emploi, des solidarités ou de la meilleure façon de relancer l'Europe.

À quelques jours de la bataille décisive du second tour, « La Croix » a passé au crible les propositions des deux finalistes et a comparé leurs propositions dans quatre domaines : la politique économique et sociale, la réforme des institutions, les choix de société et la politique étrangère